



## Transcription intégrale de l'émission N°9

### « Empreintes »

#### Jingle de présentation

##### **Présentateur :**

*TA TA PUME une expression familière quand un grec rencontre un compatriote, pour lui dire « on va se parler ». C'est le titre que nous avons choisi pour cette série d'émissions que nous vous proposons à l'occasion de l'année Européenne consacrée au dialogue interculturel. Dans ce nouveau numéro que nous vous présentons aujourd'hui, nous allons aborder la question des empreintes et de la mémoire c'est-à-dire les preuves évidentes de la rencontre entre les peuples. Nous avons d'abord joint, Philippe Hanus, historien du Parc naturel régional du Vercors. Il s'est beaucoup penché sur l'histoire des hommes de la forêt et plus particulièrement sur les charbonniers italiens. En effet pendant un siècle, de 1860 à 1960, les italiens du Nord ont joué un rôle essentiel dans l'exploitation des forêts des Alpes occidentales et du Jura franco-suisse.*

##### **Philippe Hanus :**

C'est une histoire essentielle en fait bien antérieure au 19<sup>e</sup> siècle. Il se trouve que dans le cœur des Alpes, dès le moyen âge, dans les régions autour de Milan, de Bergame, Brescia on met au point des ensembles associant métallurgie et exploitation de la forêt et dans cette région des techniques innovantes ont été mises en œuvre. Ce qui fait que cette région de synthèse culturelle et technique a très tôt diffusé ses savoirs à l'échelle du massif alpin. Et donc on voit des représentants de ces techniques quitter cette région et diffuser ce savoir jusque dans les Alpes occidentales françaises. Par exemple, dès 1598, des métallurgistes qui sont devenus ingénieurs, issus du haut de la Vallée Bergamasque, viennent s'installer dans la région de Grenoble. En général, ces métallurgistes se déplacent avec des équipes de maîtres charbonniers et de charbonniers.

### **Et donc ça s'intensifie fin du 19<sup>e</sup> siècle ?**

Disons que les anciennes migrations spécialistes de la forêt se perpétuent et, puis elles se conjuguent avec ce qu'on appellera, ce que les historiens appellent les migrations de masse, qui correspondent pour une part à un appel de main-d'œuvre en France. On est en pleine révolution industrielle et on a besoin énormément d'ouvriers, à la fois dans les chantiers urbains pour construire les routes, pour construire les barrages et les chemins de fer, également dans la forêt. Disons qu'il y a une conjugaison à la fois d'une émigration en provenance d'Italie qui serait une émigration « de la misère », (les campagnes italiennes sont populeuses, très nombreuses et très candidates à l'émigration vers la France), et en même temps ces populations sont dépositaires d'un savoir-faire très ancien qui fait qu'on les sollicite en priorité.

### **Je suppose que cette population est très volatile, on peut très difficilement la recenser mais on arrive quand même à en retrouver des traces ?**

Effectivement il est difficile d'établir des effectifs précis dans la mesure où d'une part les ouvriers de la forêt se déplacent énormément, ils vont d'un chantier à l'autre, d'une coupe à l'autre et que les recensements établis dans chaque commune ne sont pas toujours précis. En principe, en vertu de la loi de 1888 et du décret de 1893, tout migrant exerçant une activité professionnelle en France est tenu de se déclarer à la mairie de son village. Néanmoins, comme on a affaire à des groupes qui se déplacent, environ toutes les trois semaines, qui vont d'un chantier à l'autre, les recensements ne sont pas toujours clairement établis. Moi, je dirais qu'une équipe de charbonniers, c'est 15 / 20 personnes. Les équipes de bûcherons sont beaucoup plus importantes, on a recensé par exemple, vers 1910 / 1920, notamment dans la commune de Saint-Agnant, dans la Drôme, des équipes parfois de 150 à 200 bûcherons. Alors il faut bien distinguer les équipes de charbonniers qui sont plutôt des équipes familiales alors que les équipes de bûcherons sont essentiellement des équipes d'hommes, de jeunes hommes en général, et qui sont recrutées directement en Italie, par un contremaître, quelqu'un qui est déjà en France depuis un certain nombre d'années et qui est un peu l'ambassadeur de l'entreprise française en Italie, il va recruter dans son village natal des équipes de jeunes gens.

### **Est-ce que certains ont fait un peu souche dans ce pays ?**

Oui. Alors là aussi c'est difficile à savoir avec précision mais il est évident qu'il y a eu très tôt des mariages mixtes. Je me suis également rendu compte en travaillant récemment aux archives départementales de l'Ain, que dans le pays de Gex, dans les contreforts du massif du Jura, on a en 1880 des bûcherons et des charbonniers originaires de Bergamasque qui sont des petits notables, ils sont déjà patrons de scieries, patrons d'un chantier d'exploitation, ce qui veut dire qu'ils possèdent déjà une entreprise dès la fin du 19<sup>e</sup> siècle, donc ils sont totalement intégrés, je dirais même assimilés, (pour reprendre les termes de l'époque, ce sont des mots qu'on n'utilise plus aujourd'hui), aux « développements locaux de l'époque », dans la vie locale. Et ce sont eux qui font venir enfin leurs compatriotes. Donc, il y a très tôt une installation à demeure.

### **Est-ce qu'il y a également des traditions qu'ils ont pu amener, des recettes de cuisine, est que certains d'entre eux ont donné leur nom à des lieux-dits ?**

Ça, c'est toujours difficile à évaluer. Evidemment, on peut répondre par l'affirmative :

tout échange migratoire favorise de l'interaction, donc de l'interculturalité. Par contre, est-ce que l'on sait si ce sont les Bergamasques qui ont diffusé dans le Vercors la consommation des asperges sauvages, une plante qui pousse dans les contreforts des Alpes et qui manifestement n'était pas consommée avant leur venue au 19<sup>e</sup> siècle ? Par ailleurs, ce qui est très intéressant c'est qu'ils ont diffusé des techniques et ça avec certitude, c'est-à-dire que les bûcherons autochtones n'ont utilisé qu'un certain type de hache et d'outils et on sait les Bergamasques ont diffusé ce qu'on appelle le « sapi », le « sapi » permet de manœuvrer les grandes pièces d'épicéa et donc des grues qui font parfois plusieurs tonnes avec une aisance relative et, ça, les témoignages confirment qu'ils ont utilisé ces types d'outils et ensuite les câbles : il y a toutes sortes de câbles, on ne va pas entrer dans le détail, mais les Bergamasques sont des spécialistes du câblage dans la pente, également de ce qu'on appelle la « rise ». La « rise », c'est un immense toboggan, qui peut faire plusieurs kilomètres de long, installé dans la pente, qui permet d'évacuer les grands pieds de bois sur des distances importantes, dans des falaises, et qui permet de faire glisser le bois. Ça c'est important, car ils sont très difficiles à installer, ce qui signifie que le spécialiste de la forêt capable d'installer ça, est presque un ingénieur. Je crois qu'il faut remettre en question l'idée que le bûcheron est simplement une brute qui a une force physique absolue, c'est aussi un très grand technicien de la forêt. Ce sont des techniques que l'on utilise encore parfois aujourd'hui dans certains chantiers difficiles. Les bûcherons Bergamasques qui viennent dans nos régions, sont importants pendant une centaine d'années jusque vers les années 1960 /65, moment où on mécanise le chantier. Donc, à partir du moment où la tronçonneuse arrive, on va renoncer à ces techniciens, on aura moins besoin de spécialistes. Aujourd'hui, ce sont encore des étrangers qui officient dans les forêts. En général, ce sont des migrants d'Europe de l'Est. On trouve fréquemment des Tchèques ou des Yougoslaves ou des Polonais.

## **Jingle défi photo**

### **Présentateur :**

*Liêm-Khê Luguern est enseignante. Elle a également beaucoup écrit dans des revues scientifiques sur un sujet méconnu : « les travailleurs indochinois en France », en particulier de 1939 à 1948.*

### **Liêm-Khê Luguern**

En 1939, c'est le plan Mandel qui a prévu l'appoint de 300.000 travailleurs coloniaux, on ne parle pas de tirailleurs, il s'agit bien de travailleurs. Les tirailleurs vont venir aussi, mais dans un autre cadre. Donc, il s'agissait de réquisitionner 300.000 travailleurs coloniaux, dont 100.000 pour l'Indochine, pour participer à l'effort de guerre et pour les faire travailler dans les industries de guerre, à la place des soldats partis au front. Il faut rappeler ici qu'il y a eu le précédent de la guerre de 14-18 qui avait déjà vu l'arrivée des travailleurs indochinois en France, ils étaient 90.000 à travailler en France pour la grande guerre. Donc ils ont été réquisitionnés à la fin de l'année 1939 et vu la défaite rapide, finalement, le plan Mandel n'a pas abouti, puisqu'en juin 1940, date de la dernière arrivée des travailleurs indochinois, on peut compter 27.000 Indochinois en France, dont 20.000 en tant que travailleurs et 7.000 en tant que tirailleurs.

## **Ils venaient de quelle région principalement ?**

Alors, ils viennent de l'Indochine. Une toute petite minorité vient du Cambodge, une partie minoritaire vient de Cochinchine, qui était une colonie française. En revanche, la pression s'est d'avantage exercée sur les protectorats de l'Aman et du Tonkin, là où il y avait une pression démographique très forte, ce sont les régions pauvres de l'Indochine et, de plus, il y a sur place une nature administrative composée de notables locaux qui ont parfaitement relayé la politique de réquisition mise en place par le gouvernement de la Métropole.

### **Ils arrivaient par bateau et ils arrivaient à Marseille ?**

Ils arrivaient par bateau, la traversée durait en général un mois et ils débarquaient à Marseille. Le lieu de regroupement des travailleurs indochinois qui arrivaient à Marseille, c'était la prison des Baumettes alors en cours d'achèvement. On les regroupait avant de les répartir à nouveau en compagnies formées de quelques centaines de travailleurs et ces compagnies étaient ensuite acheminées vers les industries de guerre, pour l'essentiel des poudreries et...

### **Dans quelles régions à peu près de France ?**

Pour cette période qui précède la défaite de Juin 40, on trouve leurs traces dans les usines d'armement dans le Rhône, dans l'Ain, mais l'essentiel de la concentration était à la poudrerie de St-Médard-en-Jalles, en Gironde, près de Bordeaux. On en trouve également un peu plus loin à la poudrerie de Bergerac, en Dordogne. Ensuite à partir de juin 1940, dans la mesure où leur présence était devenue inutile, ordre a été donné pour qu'ils rejoignent la zone Sud, vers Marseille, donc la mise en route a été faite de façon très désorganisée, mais pour la plupart d'entre eux, ils ont pu rejoindre la zone Sud. Et 5.000 sur les 20.000 ont pu être rapatriés en Indochine mais la désorganisation de la guerre et ensuite le blocus maritime opéré par le Royaume Uni n'a pas pu rendre possible le reste des rapatriements, si bien que 15.000 travailleurs sont restés bloqués en France jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, voire même au delà puisqu'au lendemain de la guerre surviennent les événements d'Indochine où effectivement la France essaie de retrouver sa souveraineté dans la péninsule. Il était donc plus urgent d'acheminer des troupes pour remettre de l'ordre que de rapatrier des travailleurs en attente. Les rapatriements, en fait, reprennent en 1948 et se terminent en 1952, c'est-à-dire qu'ils sont restés une dizaine d'années en France

### **Est-ce que certains ont souhaité rester, faire souche en France ?**

Sur ces 20.000 travailleurs, on estime qu'il y en a un millier qui ont choisi de rester en France et qui ont fait souche en France. D'ailleurs, parmi ce millier de travailleurs, il y a encore actuellement une trentaine d'ex-requis qui vivent toujours en France

### **Quelles sont les principales traces ou mémoires qui sont restées de leur passage en France ?**

La principale trace est totalement vivante puisqu'il y a encore une toute petite minorité qui vit encore en France et il est urgent de recueillir leur témoignage. Il y a d'autres traces, il y a des tombes d'Indochinois, mais il n'y a pas de cimetière de travailleurs indochinois en France. Cette communauté se caractérise par sa très grande dispersion dans l'espace géographique, ceci étant dû également au fait que pendant les années de guerre, après la période de juin 40, ils ont été disséminés sur le territoire et les diverses enquêtes montrent qu'ils étaient présents dans au moins 24 départements français. Donc il y a des traces très éparées, Il y a des centaines de

villes où on a vu passer, résider, pour un temps plus ou moins court, ces travailleurs indochinois. Une des traces les plus marquantes est peut-être la mise en valeur de la riziculture en Camargue à laquelle ils ont fortement contribué.

### **Présentateur :**

*Jacques Toubon, ancien ministre, et actuel député européen, est président du Conseil d'orientation de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Il nous explique comment le comité scientifique a travaillé sur la question de la mémoire ou des empreintes qu'ont pu laisser en France les différentes immigrations.*

La Cité nationale de l'Histoire de l'Immigration a pour mission de restituer l'histoire de l'immigration dans l'histoire de France, de la reconnaître, de la faire reconnaître et de faire en sorte que par là même, l'identité de la France, la réalité de la nation française, soit connue telle qu'elle est, c'est-à-dire construite, multiple et diverse. Et ceci est un projet qui tend à favoriser l'intégration de tous, et en particulier de ceux qui sont français et d'origine étrangère. Pour cela, nous utilisons naturellement d'abord les ressources historiques. L'histoire s'appuie, comme vous savez, sur des archives, sur des documents incontestables, je dirai objectifs, mais en même temps elle fait aussi son miel de la mémoire et des mémoires. Mais histoire et mémoire sont deux choses différentes. Par exemple, et nous travaillons sur ce sujet, nous prenons en compte ce qu'on pourrait appeler « lieux de mémoire de l'immigration » en France. Nous avons lancé des travaux de recherche à ce sujet et ces lieux de mémoires constitueront des matériaux en quelque sorte, pour l'histoire de l'immigration. De la même façon, nous faisons un travail sur le recueil d'archives orales. Mais il est certain que notre vocation, notre mission, s'efforce de provoquer une prise de conscience de cette histoire de l'immigration dans l'histoire de France, et de la place des immigrés, elle s'efforce aussi de favoriser l'enseignement de l'histoire de l'immigration sur une base scientifique, c'est-à-dire en évitant les obstacles, les écueils que peut constituer le caractère subjectif de la mémoire ou des mémoires.

### **Quand on parle d'empreintes, le Palais de la Porte Dorée, où est installée la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, est déjà un symbole à lui tout seul ?**

Oui, sauf que c'est une empreinte, non pas de l'histoire de l'immigration, mais de l'histoire de la colonisation. A l'occasion d'une exposition sur l'année 1931, 1931 avait été en quelque sorte le zénith des empires coloniaux, qui étaient tous venus se présenter dans l'exposition internationale coloniale, située à cet emplacement, et en même temps, nous avons montré, grâce notamment au résultat du recensement général de la population, réalisé en 1931, nous avons montré que cette année était aussi l'année où, en proportion de la population totale en France, il y a eu le plus d'étrangers et le plus d'immigrés. Et nous avons montré comment les deux situations pouvaient être différentes : celle des indigènes, (comme on disait à l'époque), des colonisés qui venaient se présenter dans l'exposition, et celle, d'autre part, des travailleurs immigrés qui vivaient en France où ils étaient entrés à la suite du désastre démographique provoqué par la Grande Guerre, comme, par exemple, les travailleurs polonais ou les premiers travailleurs Nord-africains, importés dans les mines de charbon et dans les mines de fer. Et nous avons aussi montré comment il pouvait exister des points de rattachement et notamment par exemple le fait que, parmi les immigrés, il y avait des personnes issues des colonies, qui n'étaient pas

françaises, qui n'avaient pas un statut d'indigènes, et qui appartenait donc à la catégorie des étrangers immigrés. Et nous avons montré comment, dans l'opinion publique, il y avait un certain nombre de phénomènes, et notamment de phénomènes d'hostilité, à la suite de la crise de 29, de la crise des années 30, qui s'appliquaient à tous. Mais, ce que je veux dire par là, c'est que nous sommes installés au Palais de la Porte Dorée, nous l'avons aménagé pour en faire la Cité nationale de l'histoire de l'immigration, c'est aussi un lieu de mémoire de l'histoire de la colonisation, ce n'est pas un lieu de mémoire de l'histoire de l'immigration au sens propre, mais simplement, nous tenons à être parfaitement clairs, nous allons d'ailleurs cette année installer dans le bâtiment une petite exposition permanente, qui évoquera l'histoire du Palais et l'histoire de la colonisation, pour bien clarifier les choses aux yeux du public, car, dans cette affaire, il y a trop de confusion. On confond l'esclavage, la traite des Noirs, le commerce triangulaire, la colonisation, l'immigration, je crois qu'il faut bien comprendre quelque chose : historiquement, l'immigration est d'abord un phénomène en France, d'origine européenne, jusqu'aux années 1950, c'est-à-dire jusqu'à il y a une cinquantaine d'années. A partir de 1950, c'est un phénomène qui est à la fois européen et extra-européen, puisqu'on conjugue, par exemple, une grande immigration portugaise avec une grande immigration venant d'Algérie, ou du Maroc ou de Tunisie. Et puis, je dirais qu'à partir des années 90, l'immigration est essentiellement extra-européenne c'est-à-dire de l'Afrique du Nord, de l'Afrique Sub-saharienne et aujourd'hui de pays bien au-delà, l'Asie, la Turquie. Je crois que, si on veut vraiment enseigner l'histoire telle qu'elle doit être enseignée, il faut bien clarifier les choses et distinguer les choses.

## **Jingle de fin**